

Marina EUDES est Maître de conférences à l'Université de Paris Ouest – Nanterre la Défense (UPOND) depuis 2006. Elle y dispense plusieurs enseignements en droit international et y a assuré pendant plusieurs années un cours de « Droit pénal, aspects internationaux » en compagnie de Florence BELLIVIER, avec qui elle a créé et dirige le *DU Organisations et juridictions pénales internationales*.

Elle est membre du *CEDIN* (Centre de droit international), membre associé du *CREDOF* (Centre de recherches et d'études sur les droits fondamentaux) et du CDPC (Centre de droit pénal et de criminologie) de l'UPOND. Habilitée à diriger des recherches, elle supervise plusieurs thèses ainsi que des mémoires de Master 2 consacrés au Droit international pénal, au Droit international humanitaire ou au Droit des droits de l'homme.

Après plusieurs travaux consacrés à cette dernière discipline (depuis sa thèse de doctorat portant sur la Cour européenne des droits de l'homme), elle a surtout écrit sur des thèmes intéressant le Droit international pénal et le Droit international humanitaire. Outre un manuel sur le Droit international pénal/Droit pénal international en cours de rédaction avec Florence BELLIVIER et Isabelle FOUCHARD (à paraître en 2017 aux Presses universitaires de France), elle a notamment publié :

- « Droit international pénal et droit international des droits de l'homme », in J. FERNANDEZ (Dir.), *Justice pénale internationale*, Biblis, CNRS Editions, Paris, 2016, pp. 137-150.
- « Juger le crime de génocide : un enjeu historique et juridique », in Ph. GRECIANO (Dir.), *Justice pénale internationale. Les nouveaux enjeux de Nuremberg à La Haye*, Mare et Martin, Paris, 2016, pp. 41-57.
- « Avis sur le respect et la protection des travailleurs humanitaires du 22 mai 2014 » et « Avis sur la mise en œuvre et le développement progressif du droit international humanitaire du 6 avril 1990 », in *Les grands avis de la Commission nationale consultative des droits de l'homme*, Dalloz, 2015, pp. 375-381 et pp. 11-18.
- « Arrêt Crim., 6 oct. 1983, Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes c. Barbie » et « Arrêt Crim. 23 oct. 2002, Ely Ould Dah », in A. Pellet et A. Miron (Dir.), *Les grandes décisions de la jurisprudence française de droit international public*, Dalloz, 2015, pp. 145-153 et pp. 369-377.
- « L'acquiescement controversé des anciens généraux Gotovina et Markac par le tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie », *Revue Grief*, 2014, pp. 209-217.
- Avec F. BELLIVIER, « Le pôle 'crimes internationaux' du TGI de Paris : Une prometteuse spécialisation de la justice française dans la lutte contre l'impunité des crimes les plus graves », *Revue de droit pénal et de criminologie*, n ° 21, 2014, pp. 19-32.
- « La Cour européenne des droits de l'homme et le droit international humanitaire. De l'emprunt à l'appropriation ? », *Mélanges en l'honneur de Paul Tavernier*, Bruylant et Larcier, Bruxelles, 2013, pp. 1249-1254.
- « L'affaire Katyn dans le prétoire de la Cour européenne des droits de l'homme : L'un des plus grands crimes de l'histoire enfin jugé », *AFDI*, vol. LVIII, 2013, pp. 679-698 et *Addendum*, *AFDI*, vol. LVIX, 2014, pp. 95-101.
- « L'Union européenne et le droit international humanitaire », in M. BENLOLO CARABOT, U. CANDRAS et E. CUJO, *Union européenne et droit international. En l'honneur de Patrick Daillier*, Paris, Pedone, 2013, pp. 561-572.
- « Article 8. Les crimes de guerre », in J. FERNANDEZ et X. PACREAU (Dir.), *Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Commentaire article par article*, Paris, Pedone, 2012, p. 481-535.
- « La justice transitionnelle », in H. ASCENSIO, E. DECAUX et A. PELLET, *Droit international pénal*, Paris, Pedone, 2012, pp. 593-601.